

Le 5 mai 2021

**Objet : Connexion à Certified Pick up requise pour le 1<sup>er</sup> juin**

Cher partenaire,

Nous allons passer à la phase suivante du **nouveau processus numérique de relâche des conteneurs**, appelé *Certified Pick up (CPu)*. L'enlèvement des conteneurs reposera désormais sur l'identité et l'utilisation de codes pin sera supprimée. Le processus d'enlèvement certifié s'appliquera à tous les conteneurs soumis à l'importation et déchargés d'un navire dans le port d'Anvers.

**Enregistrement requis pour le 1<sup>er</sup> juin**

La seconde phase du CPu commencera le **premier juillet 2021**. Le déploiement de cette phase se fera terminal par terminal, de sorte que nous abandonnerons progressivement l'utilisation des codes pin. Tous les transporteurs maritimes devront octroyer un droit d'enlèvement à leurs clients. L'Autorité portuaire d'Anvers vous demande donc d'enregistrer votre société sur la plateforme CPu pour le **premier juin 2021** au plus tard afin de pouvoir recevoir le droit de retrait et d'effectuer les actions nécessaires (à savoir transfert/ acceptation/ refus/ révocation du droit de retrait). Ces actions ne sont requises que si le terminal supporte le nouveau processus CPu.



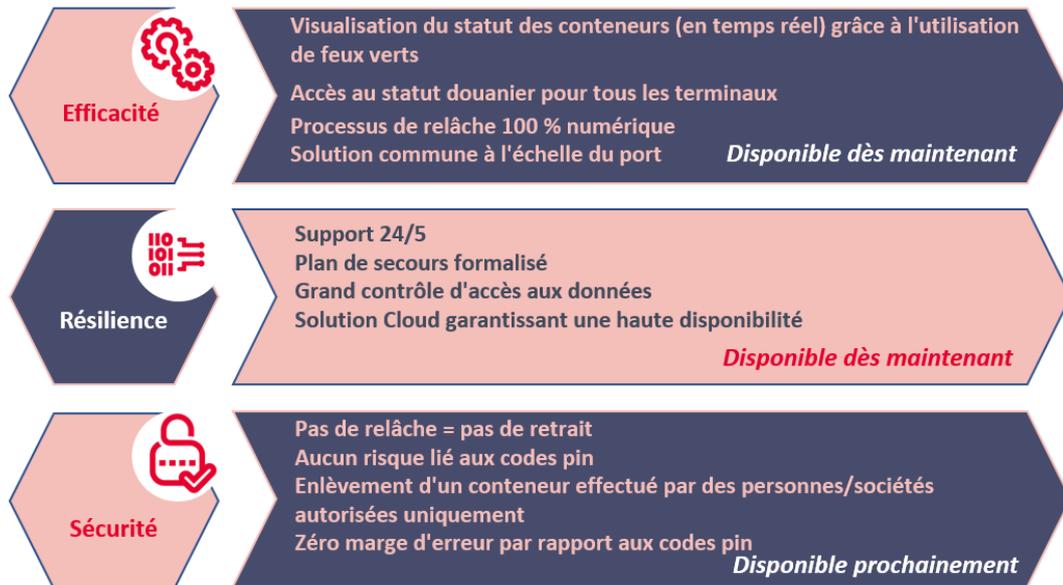
Pour commencer, vous devez vous assurer que votre société est enregistrée dans **C-Point** en vue de l'utilisation de Certified Pick Up. Vous trouverez plus d'informations sur la manière de procéder sur : [www.nxtport.com/documentation/certified-pick-up/c-point-registration](http://www.nxtport.com/documentation/certified-pick-up/c-point-registration). Si vous avez déjà un compte C-point, vous devez simplement vous connecter à la console CPu.

**Plus sûr, plus transparent, plus efficace**

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que la plateforme CPu améliore non seulement la sécurité, mais aussi la transparence : les statuts des conteneurs deviennent plus apparents grâce à une série de « **feux verts** ». Ce gain de transparence vous permettra de travailler plus efficacement.



## Certified Pick up Avantages



Il existe deux manières de se connecter au CPU : grâce à une **interconnexion au système entre le CPU et votre propre logiciel**, ou grâce à l'utilisation de l'**application web** du CPU. La connexion via l'application web constitue le mode par défaut. Si vous souhaitez connecter directement votre propre système logiciel au CPU via une API, veuillez suivre les directives applicables. En cliquant sur le lien suivant, vous découvrirez la manière de procéder pour ces deux types de connexions: <https://www.nxtport.com/documentation/certified-pick-up/forwarder-integration-guidelines>

Les **frais** d'utilisation de CPU dépendront du mode de connexion souhaité ou de votre rôle dans le processus d'importation. D'une part, il y a une redevance d'abonnement pour l'utilisation de la plate-forme, d'autre part, il y a une redevance variable par conteneur qui sera payée par **l'agent maritime, le terminal et la première 'release party'**. La facturation de cette compensation variable à la première 'release party' commencera également le 1er juillet 2021. Vous pouvez consulter les prix des différentes options via le lien ci-dessous:

[www.nxtport.com/market/live/certified-pick-up](http://www.nxtport.com/market/live/certified-pick-up)

Vous trouverez des informations générales sur ce projet sur [www.portofantwerp.com/cpu](http://www.portofantwerp.com/cpu), où vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les dernières nouvelles par e-mail.

Ensemble, nous créons un port plus sûr.  
Cordialement,

William Demoor  
Director Customer Relations